

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 21 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 21 janvier à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 16 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions : 02

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES
Excusés/pouvoirs : Cécile LAPEYRE (pouvoir donné à MP. ROGOU), Frédérique PRAL (pouvoir donné à S. PATRAS), Jérémie SARRAZIN (pouvoir donné à J. LAPEYRE)

Secrétaire de séance : Alain MANIVEL

Objet : Désignation de représentants – SCOT de l'aire gapençaise

Les représentants au SCOT de l'aire Gapençaise sont désignés par la communauté de communes sur proposition de la commune. Il convient de proposer 1 titulaire et 1 suppléant.

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,
Considérant les élections complémentaires du 08 janvier 2023,
Considérant l'élection de Mme le Maire le 14 janvier 2023 suite à la démission de Mme le Maire le 08/11/2022,

Considérant les enjeux en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme, et souhaitant s'investir notamment au sein du bureau du syndicat mixte, Mme la Maire souhaite être membre titulaire. Alain LAURENS est proposé comme suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** entant que représentants de la commune au SCOT de l'aire gapençaise Mme Alexandra BUTEL, Maire (titulaire) et M. Alain LAURENS (suppléant).

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 30_01_2023
Publié le : 30_01_2023
Affiché le : 30_01_2023